

Projet ANR - DFG

**Les métamorphoses de l'égalité II :**

**Les représentations du genre dans le domaine du travail. Le cas des classifications professionnelles, des négociations collectives et des politiques d'égalité en France et en Allemagne 1945 - 2010.**

**Equipe Lise – CNRS / CNAM :**

Isabelle Berrebi-Hoffmann, Olivier Giraud, Michel Lallement, Arnaud Lechevalier, Ferruccio Ricciardi

**Equipe Université de Potsdam (sociologie) :**

Theres Matthieß, Katja Müller, Léa Renard, Pamela Wehling, Theresa Wobbe.

Résumé du projet :

Le projet porte sur les métamorphoses de l'égalité de genre en Allemagne et en France entre 1945 et 2010. Il a pour objectif l'étude des représentations du genre dans les deux pays et leur transformation dans le champ du travail et de l'emploi. Nous faisons l'hypothèse que, entre 1945 et 2010, des transformations de fond ont affecté nos manières de voir, au regard notamment des représentations qui s'étaient imposées à la fin du XIX<sup>ème</sup> s. à l'occasion de la montée en puissance de la « question de la femme ». Pour appréhender empiriquement les transformations des représentations de l'égalité entre les genres, nous proposons de mener l'enquête dans trois domaines : 1) celui des classifications professionnelles, 2) celui des négociations collectives, 3) celui de l'action publique appliquée aux politiques d'égalité de genre. A partir d'objets et de cas singulier, nous interrogeons les discours et les normes qui ont été produits et négociés dans les deux pays du point de vue de l'égalité entre les genres. Notre démarche est celle d'une comparaison en contexte, qui intègre des variables historiques et qui est, également attentive – selon les préceptes de l'histoire croisée – aux effets de concurrence, contamination, transferts... entre les deux

pays.

De nombreux bouleversements ont été, on vient de le voir, diagnostiqués et analysés par les chercheurs. Ils concernent aussi bien le modèle, longtemps réputé normal, d'emploi, les arrangements entre les genres, la structuration des marchés du travail, les formes de négociation, l'architecture des Etats sociaux, les régimes de temporalités... Pour appréhender ces transformations, il est impossible de vouloir tout embrasser. Nous avons besoin d'un cadre d'analyse, ciblé et situé, qui nous permette de développer un point de vue original et d'intégrer, dans une perspective comparative, les changements qui ont été signalés. Ceux-là vont bien au-delà des mutations habituellement travaillées dans la littérature scientifique, qui met l'accent parfois de façon trop exclusive sur les mutations survenues depuis les années 1980 (en termes de « modernisation » administrative, d'évolution des styles partisans...). Notre hypothèse est qu'il convient d'étendre l'examen des relations entre genre et travail sur plus longue période tout en ciblant de manière précise la façon d'appréhender les changements. Nous le faisons en donnant la priorité à une perspective basée sur les représentations partagées qui guident les recompositions des acteurs des entreprises, des relations professionnelles et de l'action publique.

### *Concepts, catégories, classification*

Nous partons plus exactement du constat que, dans la littérature sur le genre et le travail, beaucoup a été dit sur les évolutions factuelles, le recours aux dispositifs, les différences sociétales... mais peu, paradoxalement, sur les sémantiques, les référentiels et, plus généralement, les représentations qui ont et continuent de structurer la pratique et les politiques. Pourtant il est des évolutions majeures en ce domaine qu'il est impossible d'ignorer, tant leurs implications sont fortes (Lessenich, 2003). Les catégories (de pensée, d'analyse...) comme les systèmes de classification constituent de ce fait un objet de recherche important, et pourtant peu travaillé en tant que tels. Nous nous proposons d'avancer sur ce terrain en considérant qu'il s'agit de faits sociaux, avec ce que cette notion signifie, à savoir que nos représentations communes du monde font l'objet de débats, conventions, remises en cause, cristallisations... qui engagent des acteurs multiples.

Dans une perspective d'histoire et de sociologie des sciences, les catégories statistiques, pour ne prendre que ce seul exemple, ont fait l'objet d'analyses qui partent d'un double postulat, à savoir que ces catégories permettent d'observer le monde social (Vanderstraeten, 2006) mais qu'elles ont aussi des effets performatifs sur celui-ci (Hacking, 1986). Les travaux menés sur la manière de classer les personnes reconnues aptes au travail à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans des pays comme l'Allemagne, l'Italie, la France..., mettent tous en évidence – à la façon de R. Salais, de C. Topalov, de B. Zimmermann... - l'importance de la dichotomie productif/improductif. On notera immédiatement qu'une telle partition peut facilement recouvrir – ce qui d'ailleurs a été le cas – l'opposition hommes/femmes. On comprend, qu'à l'aide de tels outils cognitifs, la division du travail entre les genres a pu facilement s'institutionnaliser dans les esprits comme dans les pratiques et structurer, pour le dire encore autrement, des formes d'attentes comportementales en fonction des classes de genre (Patriarca, 1998 ; Wobbe, 2011).

La représentation de « l'activité professionnelle » en tant que travail productif rémunéré, scindé du travail domestique, est indissociable de la genèse de la statistique professionnelle

moderne (Wobbe/Kauffenstein/Kestler, 2011). Bien sûr, ce constat doit être mis en relation avec des évolutions économiques et juridiques, qui ont participé, selon des modalités multiples, à la construction de ces cadres collectifs qui structurent nos représentations du genre et de l'emploi (Wilms, 1980).

### *Enracinement historique et ancrages sociétaux*

La littérature disponible ne met que très rarement en relation les bouleversements structurels qui affectent le travail et le genre avec les représentations et les dispositifs multiples qui leur donnent corps et vie. Il s'agit pourtant d'une stratégie de recherche qui peut s'avérer heuristique pour appréhender les métamorphoses de l'égalité entre hommes et femmes. Travailler de la sorte permet plus exactement de repérer des foyers d'inégalités, et plus encore d'évaluer leur importance, la façon dont ils sont traités, de suivre leur évolution dans le temps, etc. Autrement dit, prendre au sérieux les représentations est une façon de contribuer à une sociologie du genre et, plus exactement, d'éclairer de façon nouvelle les processus de production et de reproduction des inégalités de genre au sein des sociétés contemporaines.

En lien direct avec cette préoccupation, Gudrun-Axeli (in Knapp, 1994) a montré il y a peu tout l'intérêt à regarder dans le détail la manière dont, au fil du temps, les discours et les représentations scientifiques imbibent les discours et les représentations les plus ordinaires. Cette infiltration dans le corps social, ajoute-t-elle, a des répercussions majeures sur les corps et sur la politique des corps. Or, cette dimension est peu traitée paradoxalement par les chercheurs spécialisés sur les questions de travail et de genre. A défaut donc de la prendre à bras le corps, on ne peut rien dire, ajoute-t-elle encore, sur la pertinence de la notion de genre appliquée à tel ou tel espace social. La zone d'ombre pointée du doigt par Gudrun-Axeli demeure... Il est certes des travaux, tel ceux de B. Zimmermann (2006), qui ont contribué à l'éclaircir. Mais beaucoup reste à faire. Ainsi que l'indique Barbara Risman, l'entreprise n'est pas aisée dès lors que l'on étudie conjointement un outil d'observation et le monde que ce même outil permet d'observer. « Ubiquitous usage of 'doing gender' also creates conceptual confusion as we try to study a world that is indeed changing. » (Risman, 2009, p. 82). Mary Douglas le dit également à sa façon : « lorsque nous réfléchissons sur la société, nous utilisons les catégories dont nous faisons usage en tant que membres de la société, lorsque nous parlons de nous-mêmes » (Douglas, 1981, p. 162). Pour le présent projet, nous ne pouvons ignorer pareille observation.

Pour éviter la difficulté qui vient d'être mentionnée et produire une connaissance originale, nous prenons le parti de la sociologie historique et de la sociologie de la connaissance. Telles sont les deux entrées privilégiées ici pour nous saisir des questions de sociabilité, d'historicité, de débat sur les catégories, de production de typologies..., bref pour ancrer fermement notre réflexion dans un terreau historique à l'aide d'un travail comparatif. Nous le faisons, on l'aura compris, en nous appuyant sur les acquis de la sociologie du genre et du travail (Knapp, 1994).

Dans le précédent projet (Marianne I), nous avons travaillé de façon similaire, à la fois en regardant les déterminants socio-historiques des modes de construction de la notion de genre et de figures sociales idéal-typiques liées (la prostituée, la femme au foyer...) et en comparant systématiquement les processus à l'œuvre en France et en Allemagne. Nous

avons pu établir que, entre 1880 et 1920, le travail est une catégorie majeure qui participe de la reconfiguration des relations de genre et de l'instauration d'un nouveau paradigme de l'égalité (Wobbe/Berrebi-Hoffmann/Lallement, 2011). Nous avons pu voir à l'œuvre, dans les multiples archives et documents qui ont été travaillés, comment des attentes sociales « genrées » se sont progressivement institutionnalisées et ont pu contribuer à la mise en place d'un modèle d'emploi et de famille qui a largement dominé le début du XX<sup>ème</sup> siècle (Wobbe 2011).

C'est toujours sur cette même base intellectuelle et méthodologique que le présent projet déposé entend étudier les grandes transformations qui ont affecté la France et l'Allemagne entre 1945 et 2010. Nous souhaitons le faire en portant intérêt aux classifications statistiques, aux négociations collectives et à l'action publique appliquée à la question de l'égalité. Nous tirerons dans tous les cas le fil des représentations relatives au genre et à l'égalité entre les genres que, dans les mondes du travail, ces trois processus contribuent autant à révéler qu'à produire. Pour ce faire, nous avons élaboré un protocole de recherche (cf. 3.2.) fondé sur le principe de la comparaison en contexte appliqué à des thématiques (modèles familiaux, flexibilité de l'emploi, etc.) et surtout des objets empiriques précis (débat et règles sur le travail de nuit des femmes, statut des conjointes des agriculteurs et des membres des professions libérales, congés parentaux, contenu et mode d'application des directives européennes...).

L'objectif du présent projet est l'analyse des schèmes interprétatifs du genre que l'on observe d'un côté du Rhin et de l'autre dans les sphères du travail et de l'emploi, sur une période allant de 1945 à 2010. En s'appuyant sur (1) la statistique professionnelle, (2) les négociations collectives, et (3) les politiques d'égalité, on examinera dans quelle mesure ceux-ci contribuent à la construction et au renforcement de l'(in-)égalité de genre. Il ne s'agira pas cependant de considérer les schèmes interprétatifs isolément les uns des autres : les catégories d'enquête statistique sont formées sur la base de schémas d'observations sociaux ; les interprétations de classifications statistiques prennent notamment corps dans les négociations de travail, et celles-ci peuvent être également complétées par d'autres classifications supplémentaires. Lorsque les schèmes interprétatifs évoluent, le caractère inégalitaire des catégories existantes peut, dans le cadre de politiques de l'égalité notamment, être mis en avant et des changements de catégorie peuvent en conséquence être exigés.

L'approche sociologique que nous retiendrons dans ce projet nous amène à envisager comment les catégories (de genre) et la formation de ces catégories sont à la fois la résultante de configurations sociales existantes, mais également des cadres qui ont contribué à modifier les représentations des rapports de genre dans le domaine du travail et de l'emploi, ainsi qu'à alimenter les inégalités entre les femmes et les hommes.

En s'appuyant sur les travaux de sociologie du genre et de sociologie du travail existants, on s'inspirera de travaux de sociologie de la connaissance portant sur les processus de classification et la production de cadres interprétatifs pour répondre à notre question de recherche. L'originalité du projet réside dans le fait de croiser des perspectives de sociologie du genre, de sociologie du travail et une réflexion sur les catégories et les représentations.

Enfin, la *comparaison en contexte* nous permettra d'analyser les situations française et allemande de manière comparée en prenant en compte à la fois les spécificités nationales (avec par exemple une place différente accordée aux négociations professionnelles dans les

deux pays) ainsi que les homologues (liés, notamment, au cadre institutionnel commun de l'Union européenne) entre les deux pays. L'apport de cette approche est de permettre la mise à jour d'éléments de divergence et de convergence, sans réduire la comparaison à une simple stratégie rhétorique. Nous espérons ainsi contribuer à un renouvellement de la recherche sur la sociologie du genre et du travail dans les deux pays.

### ***Cadre analytique***

Nous partons du principe qu'une évolution des rapports sociaux de sexe vers plus d'égalité est un processus contingent. Il existe en effet en Europe une longue histoire, qui n'a rien de linéaire, qui laisse à voir, notamment dans l'univers professionnel, la production et la reproduction de rapports inégalitaires. La progression de l'égalité, dans les rapports entre les femmes et les hommes dans la seconde moitié du X<sup>x</sup><sup>ème</sup> siècle, n'est pas le produit d'un mouvement irréversible. Elle a pu prendre forme grâce à une série de conditions économiques, politiques et sociales bien particulières. Forts de ce constat, nous souhaitons interroger les modèles explicatifs de la différence et de l'égalité de genre, ainsi que les mécanismes de leur production et de leur reproduction, en nous appuyant sur trois champs de recherche.

### *Développement institutionnel et mécanismes sociaux*

Notre recherche s'appuiera sur les instruments d'analyse et les concepts développés par les approches institutionnalistes (Collier/Collier, 1991 ; Jepperson, 1991 ; Mayntz, 2002 ; Nedelmann, 1995 ; Thelen, 1999). Celles-ci permettent de repérer empiriquement des modèles interprétatifs, et d'expliquer leur (dé-)stabilisation au sein du développement institutionnel en en identifiant les mécanismes. En ce qui concerne notre recherche, ceci signifie qu'il existe un lien causal entre les schèmes interprétatifs passés et ceux qui ont suivi, lien qui peut être expliqué par des mécanismes concrets (Collier/Collier, 1991, p. 27). Il s'agira donc pour nous de mettre en évidence le lien causal existant entre les deux phénomènes : quels éléments explicatifs permettent par exemple de comprendre le passage du modèle de monsieur Gagne-pain – unique pourvoyeur de revenu pour le ménage – à celui du ménage à double revenu (Mayntz, 2002, p. 24) ? La reconstruction de modèles interprétatifs et des processus institutionnels à l'œuvre permettra de mettre en évidence un lien causal entre ces deux modèles.

L'ancrage institutionnel de la différence ou de l'égalité entre les sexes nécessite une phase de stabilisation de ces modèles. Suivant en cela Ronald Jepperson (1991), nous parlerons d'institutionnalisation lorsqu'un modèle interprétatif ou une idée directrice sont susceptibles de s'ancrer, puis de se stabiliser dans les représentations collectives, et de désinstitutionnalisation lorsque de tels modèles perdent de leur force. En fonction du degré de son institutionnalisation, une idée force est plus ou moins susceptible de consensus, ou d'être confrontée à des idées alternatives, d'être perçue comme naturelle et légitime, ou à

l'inverse d'être débattue, lorsque la croyance (*belief*) en elle reflue. C'est précisément ce qui est en jeu lorsque des alternatives possibles aux normes d'action, aux schèmes de pensée ou aux « *scriptes* » (Goffman) – bref, lorsque des scénarii d'action reçoivent une attention. On observe ainsi, avec le bouleversement du modèle du monsieur gagne-pain comme unique pourvoyeur de revenu et le passage au modèle du ménage à double revenu, non la délégitimation totale de l'idée force de la division genrée du travail, mais un nouvel arrangement, qui reprend à son compte certains éléments de l'ancien modèle (Lewis, 2004).

Explication, négociation et ancrage de l'égalité sont conçus comme des processus progressifs ; on cherchera à comprendre ce qui, dans les statistiques professionnelles, dans les négociations collectives et dans les politiques d'égalité est pertinent pour saisir ces processus. Sur la base du projet précédent, nous partons des postulats suivants :

- le champ du travail et de l'emploi est particulièrement pertinent pour appréhender les modes de construction du genre, il joue même un rôle clé dans les représentations qui informent plus généralement les paradigmes de l'égalité entre les genres;
- les schèmes interprétatifs dont le genre et le travail sont les supports sont susceptibles d'être négociés, de perdurer, d'être amendés à la marge, d'être complètement révisés... ;
- les trois objets retenus pour cette étude (classification, négociation, action publique au profit de l'égalité) permettent d'appréhender empiriquement la manière dont, dans les mondes du travail, les représentations sur le genre ont évolué, du point de vue, au premier chef, des normes de l'égalité.